



Conditions de participation

Quels sont les critères d'inscription comme candidat Mister Sportswear France ?

United Sportswear Europe Gear Federation, communément appelée USE, la fédération, est dédiée aux kiffeurs des vêtements de sport, quels que soient leur âge, leur race, leur sexe, leur orientation sexuelle.

Cependant, USE applique des règles strictes pour les candidats s'inscrivant au titre de « Mister Sportswear France 2027 » :

- Le concours est réservé aux fetish sportswear,
- Le candidat doit avoir atteint la majorité légale (+18 ans) au 1er janvier 2026 , date de l'année de l'élection,
- Le gagnant sera invité et/ou demandé de contribuer ou de participer à des événements et/ou institutions où l'âge légal est requis,
- Tous les candidats doivent s'affilier en tant que membre de USE et avoir réglé la contribution annuelle à la fédération.

Au moins deux candidats sont nécessaires pour que l'élection ait lieu. Si ce nombre minimum n'est pas atteint, le titre reste entre les mains du détenteur actuel.
Si plus de cinq candidats postulent, une liste restreinte sera établie par l'organisation.

En tant que détenteur du titre, pour USE, vous représentez la communauté sportswear en France, en Europe et à l'échelle internationale. Par conséquent, les candidats doivent :

- Résider en France (aucune exigence d'avoir la nationalités française) et y séjourner principalement durant la durée du mandat
- De préférence, parler couramment le français. Les candidats doivent être capables de s'exprimer avec des notions suffisantes en anglais en plus de leur langue maternelle.

La participation au concours est gratuite., pour autant que le candidat soit en ordre de cotisation.

« Mister Sportswear France » est un concours dont l'objectif principal est de trouver un représentant qui transmet et défend au mieux le concept fetish sporswear sur la scène fétichiste LGBTQIA+ localement et internationalement.



Pour ce faire, les candidats devront :

- Être disponible à différents moments avant l'élection (à annoncer, au moins une fois)
- Être physiquement présent pendant le week-end de l'élection de Mr Sportswear France2027 (04/09,05/09,06/09/2026) à Nîmes.

Le gagnant de l'élection (MR Sportswear France 2027) devra être présent aux événements nationaux suivants :

- Les différentes élections fétiches nationales françaises :
 - Mr Leather France
 - Mr Rubber France
 - Puppy France
 - Mr Fetish France
 - Mr Bear France

Le gagnant de l'élection devra être présent aux événements suivants avec au moins un membre du conseil d'administration de USE :

- Folsom Europe (Allemagne - Berlin / Septembre)
 - Darklands (Belgique – Antwerpen / Février-Mars)
- Aux différentes élections nationales relatives au sportswear en Europe (liste établie au 01/07/26)
 - Mr Sportswear UK
 - Mr Sportswear Nederland
 - Mr Sportswear Europe
 - Mr Sportswear France

En cas d'absence à un événement précité , le Mr devra informer le comité et ses Runners up pour leur permettre de représenter le titre.

En dehors des cas de force majeure, l'absence à trois événements entraînera la passation du titre au 1^{er} Runner up .

Le Premier dauphin pourra être amené à aider, représenter ou remplacer le tenant du titre pour certaines activités.



Dans le cadre d'actions de promotion ou de communication, les candidats sont prêts à mettre leur image à disposition de USE et de ses partenaires commerciaux, d'autres associations, des institutions de promotion de la santé... principalement pour Mister Sportswear France qui est l'ambassadeur de la communauté française, bien sûr.

Outre les conditions requises, l'élection n'est pas possible pour les candidats dans les cas suivants :

- Le candidat ne peut pas être porteur d'un titre de Mister deux semaines avant l'élection,
- Le candidat ne peut pas postuler à deux éditions consécutives,
- Le candidat ne peut pas avoir été élu Mister Sportswear France dans le passé,
- Les candidats ne peuvent pas siéger au Conseil d'Administration de l'USE ou au Comité de l'association USE. Au mieux, ils ne peuvent être que membres.

Pour participer au concours, le candidat doit fournir les documents suivants :

- le formulaire de candidature complété,
- trois photographies pour publication (dont au moins une des photos avec le visage clairement visible !)
- une courte biographie et présentation de soi, une déclaration décrivant son parcours et
- le but de la participation.

Une fois la liste des candidats officiellement publiée, chacun pourra assurer sa promotion personnelle afin de se faire connaître de la communauté (réseaux sociaux, flyer...). La seule exception est que les interviews presse et médias ne sont pas autorisées à titre individuel. Si tel devait être le cas, ce serait pour un article général sur le concours qui présenterait tous les candidats. Il est donc interdit d'annoncer sa participation avant l'annonce officielle.

Avant le show public, un entretien est organisé entre les candidats et les membres du jury. Cet entretien comptera pour les critères de notation de l'élection. Cet entretien sera privé entre les candidats et le jury.

La partie publique du concours peut inclure une brève interview et/ou un discours sur scène et il sera demandé aux candidats d'effectuer une performance/un spectacle.

Si les candidats ont besoin d'un ou plusieurs partenaires pour leur spectacle, ils doivent en informer USE à l'avance, avec un maximum de trois partenaires.

Les membres du jury ne peuvent pas participer aux shows des candidats.

Les candidats peuvent également participer à une prestation commune. Les candidats seront informés des modalités précises à l'avance.

La partie publique de l'élection portera sur la présence et la personnalité. Cependant, les candidats sont tenus de respecter le décor ; l'indécence ou la nudité ne sont pas autorisées.



Pour désigner le gagnant, le vote du jury compte pour 2/3 des points et le public présent sur place pour 1/3 des points . Il n'y aura pas de vote en ligne avant l'élection.

Les modalités précises de l'élection seront communiquées aux candidats au moins deux semaines avant l'élection et les candidats fourniront les fichiers multimédias (musique [.mp3] ; photos [.png, .jpg], vidéo [.mp4, .avi, .mov...], présentation [.ppt]) dont ils pourraient avoir besoin pour leurs shows au moins une semaine avant l'élection.

Il n'y a pas de règles établies quant au comportement à avoir pendant le mandat. Le bon sens doit primer sur le respect du titre. En revanche, le port de l'écharpe est strictement personnel et exclusif. En cas de doute, le CA de l'USE peut donner son avis. L'organisation encadre et conseille Mr Sportswear France pendant son mandat, et se réserve le droit de contrôler les différentes actions menées par le Mister dans le cadre de sa représentation.

L'inscription au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les candidatures débutent le 1er juillet 2026 et se clôturent le 01 août 2026. Après cette date, les candidats seront officiellement présentés dans un délai de deux semaines.

N'oubliez pas que Mister Sportswear France est un engagement bénévole et non un emploi rémunéré.

La santé et le bien-être passent toujours en premier.

Les fonctions de Mister Sportswear France doivent refléter les valeurs et les objectifs de la communauté et promouvoir la positivité, l'inclusion et le respect.

